

COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 mars 2022 à 20 h 30

Date de convocation : 14 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 10

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille	X	
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal	X	
LEBRUN	Charles-Henry	X	
LEGROS	Béatrice		E. SOPHIE
LEGROS	Christian		
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Si Sadhek		
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOR	Eric		C. BRU
TOURSCHER	Alexandre		P. DUBOIS

Secrétaire de séance : Mme C. BRU

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

1. Compte de gestion 2021

Mr Jean-Jacques MARTIN, conseiller aux décideurs locaux, a présenté le compte de gestion 2021.

Le Conseil municipal décide que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2021 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE POUR : 13 - VOTE CONTRE : 0 – ABSENTIONS : 0

2. Compte administratif 2021 et affectation du résultat

Fonctionnement

Dépenses 521 480.20
Recettes 589 811.88
Résultat excédentaire de l'année 68 331.68
Excédent de fonctionnement 2020 reporté .. 188 970.79
Résultat définitif 257 302.47

Investissement

Dépenses 251 017.51
Recettes 243 482.80
Résultat déficitaire de l'année - 7 534.71
Déficit d'investissement 2020 reporté - 68 891.00
Solde d'exécution déficitaire - 76 425.71

Reste à réaliser 0.00
Résultat définitif - 76 425.71

Affectation du résultat

Report déficitaire en investissement 76 425.71
 Couverture du besoin de financement en section d'investissement 76 425.71
 Report excédentaire en fonctionnement 180 876.86

Mme le Maire s'étant retiré au moment du vote, après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne le quitus à Mme le Maire pour le compte administratif 2021.

VOTE POUR : 12 - VOTE CONTRE : 0 – ABSENTIONS : 0

3. Taxes locales

Depuis plusieurs années, le Conseil municipal n'a pas augmenté les taxes. La commission Budget avait émis un avis favorable à l'augmentation des taxes (+ 1%).

L'assemblée a échangé sur la nécessité d'augmenter les taxes ou non. Au vu de la conjoncture actuelle et des augmentations de taxes décidées par d'autres collectivités, les élus souhaitent suivre l'augmentation de l'inflation tout en prenant en compte les charges pesant déjà sur les foyers de la commune.

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes en 2022 et applique les taxes suivantes :

Taxe foncière bâtie : 39.04 %
 Taxe foncière non bâtie : 23.45 %

VOTE POUR : 10 - VOTE CONTRE : 0 – ABSENTIONS : 3

4. Subventions aux associations

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations de l'article 6574 pour 2022, pour un montant total de 3 380.00 € selon le tableau ci-dessous :

	BP 2022
Lisieux Natation Le Nautile	50
AFSEP (sclérose en plaque)	50
Association des Parents d'Elèves	500
Les amis de Prie/Prye	50
Les anciens combattants	45
A.S.C.F. Fonctionnement	300
Ass. La joie de Chloé	100
Coopérative scolaire	300
Football Club Ouilly	500
M.F.R.E.O. Blangy le Château	35
Bac emploi	50
Ecole du Chat	50
Lexo Danse	50
CRESUS	50

M.J.C Pont l'Evêque	50
A.D.M.R.	150
Ligue contre le cancer	50
A.J.L.C.	500
Confréries de Charité	500

3 380.00

L'assemblée a souhaité ne pas inscrire la cotisation annuelle au Refuge animal augeron car il y a trop d'interrogations concernant le fonctionnement de l'association et la convention.

Certains versements de subvention sont soumis au dépôt préalable des demandes de subventions ou de compléments de dossier.

Concernant l'A.J.L.C., le versement de la subvention est mis en attente de l'assemblée générale.

Concernant la M.J.C. et le club de football, l'assemblée souhaite connaître le nombre précis d'adhérents domiciliés à Coquainvilliers.

Mme DUBOIS n'a pas pris part au vote.

VOTE POUR : 12 - VOTE CONTRE : 0 – ABSECTIONS :

5. Budget primitif 2022

Section Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère générale	183 856.50	Atténuation de charges	1 000.00
Charges de personnel et frais	285 000.00	Produits des services	40 050.00
Atténuation de produits	500.00	Impôts et taxes	381 528.00
Autres charges de gestion	86 180.00	Dotations et participations	104 500.00
Charges financières	6 500.00	Autres produits de gestion	22 200.00
Charges exceptionnelles	23 229.00	Produits exceptionnels	20 500.00
Dépenses imprévues	15 000.00	Report n-1	186 876.76
Virement en investissement	150 289.22		
TOTAL	750 654.76	TOTAL	750 654.76

Section Investissement			
Dépenses		Recettes	
Frais d'étude Défense incendie	4 000.00	Virement du fonctionnement	150 289.22
Bâtiments scolaires	20 000.00	Caution	1 540.00
Bâtiment Service technique	55 000.00	F.C.T.V.A	10 000.00
Travaux de voirie	135 000.00	Taxe d'aménagement	5 000.00
Véhicule	20 000.00	Affectation de résultat	76 425.61
Emprunt	30 500.00	Subvention	59 770.00
Caution	1 540.00	Cession de terrains	45 230.00
Dépenses imprévues	5 789.12		
Report N-1	76 425.71		
TOTAL	348 254.83	TOTAL	348 254.83

VOTE POUR : 13 - VOTE CONTRE : 0 – ABSECTIONS : 0

6. Mise en non valeur de recettes :

EN 2018 / 2019, l'association KSK Dance avait une convention d'utilisation de la salle pour donner des cours de break dance.

Cette association est redevable de 150 €.

La trésorerie a fait des rappels et des recherches mais l'association n'est pas solvable.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 150.00 € :

347 – 2018	KSK DANCE	50.00 €
57 – 2019	KSK DANCE	50.00 €
142 – 2019	KSK DANCE	50.00 €

POUR : ...13..., CONTRE : ...0.., ABSTENTIONS : ...0..

7. Mise à disposition des agents aux profits de la C.A. Lisieux Normandie

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, autorise Mme le Maire à signer :

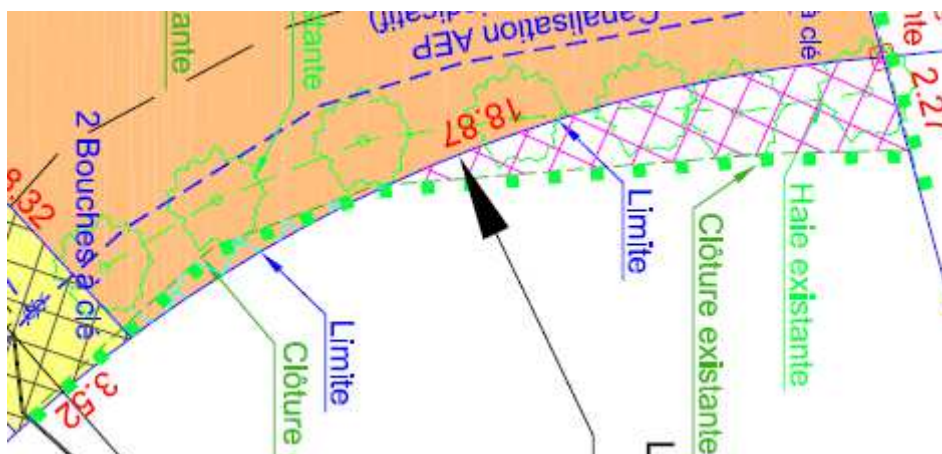
- l'avenant à la convention de mise à disposition ascendante 2021,
- la convention de mise à disposition annuelle du personnel technique de Coquainvilliers au profit de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie. La présente convention conclue pour une durée de un an, du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 (140 heures).

POUR : ...13..., CONTRE : ...0.., ABSTENTIONS : ...0..

8. Cession terrain INOLYA

Suite au bornage de la parcelle à bâtir, au Pré du Village, le géomètre a constaté que la clôture du logement INOLYA n'était pas positionnée sur la limite séparative.

INOLYA est d'accord pour régulariser les limites de propriété en réalisant un échange foncier pour un euro symbolique : rétrocession par INOLYA d'une bande de terrain de 17 m² au profit de la commune ; en contrepartie, la commune rétrocède 3m² de terrain :



Les frais de bornage et d'acte notarié liés à cette cession sont pris en charge par INOLYA.

Le Conseil municipal approuve cette cession foncière à l'euro symbolique et mandate Mme le Maire pour signer les actes authentiques aux conditions indiquées précédemment.

POUR : ...13..., CONTRE : ...0.., ABSTENTIONS : ...0..

9. Modification de la régie Produits divers

Après discussion avec le conseiller des décideurs locaux, il serait mieux d'intégrer la location des salles, tables et chaises dans la régie « Produits divers ».

Le Conseil municipal approuve la modification de la régie « Produits divers » et décide d'intégrer les encaissements liés à la location des salles, des chaises et des tables.

POUR : ...13..., CONTRE : ...0..., ABSTENTIONS : ...0..

10. Location des salles à titre gracieux

Le Conseil municipal décide que les agents actifs et les élus en cours de mandat pourront bénéficier d'une location de cantine gratuite, par année civile.

POUR : ...13..., CONTRE : ...0..., ABSTENTIONS : ...0..

11. Commission Travaux

Mr D. MARTIN présente les dossiers de la commission Travaux :

- la remorque est livrée, le camion sera livré en début de semaine prochaine,
- le terrassement pour la serre est prévu semaine prochaine, le portail sera posé fin avril
- les travaux du trottoir seront réalisés pendant l'été,
- le curage des fossés aura lieu à l'automne.

12. Commission Fêtes et cérémonies

La prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 05 avril 2022.

13. Commission Affaires scolaires

Suite à la mise à jour du protocole sanitaire, la cantine est revenue à deux salles de service.

Les prévisions des effectifs est estimé à 110 élèves.

14. Bibliothèque

Un nouvel horaire est mis en place le vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30.

15. Tenue du bureau de vote – Élection présidentielle

	1 ^{er} tour 10.04.2022	2 ^{ème} tour 24.04.2022
08 h 00 – 10 h 30	Eric TELFOUR Christian LEGROS Pascale DUBOIS	Pascale DUBOIS Eric TELFOUR Michel LENOIR
10 h 30 – 13 h 00	Didier MARTIN Alexandre TOURSCHER	Didier MARTIN

	Michel LENOIR	
13 h 00 – 15 h 30	Evelyne SOPHIE	Camille DOYHAMBOURE Louis BOUTY
15 h 30 – 18 h 00	Charles Henry LEBRUN	Charles Henry LEBRUN
18 h 00 – 19 h 00	Pascal LEBOCQ, Claire BRU Elisabeth DECHAUFFOUR	Elisabeth DECHAUFFOUR Pascal LEBOCQ Claire BRU
Dépouillement	Pascal LEBOCQ, Claire BRU, Elisabeth DECHAUFFOUR, Evelyne SOPHIE	Pascal LEBOCQ, Claire BRU, Elisabeth DECHAUFFOUR, Evelyne SOPHIE

Ce tableau sera mis à jour et transmis aux personnes concernées quelques jours avant les élections.

Les horaires d'ouverture du bureau sont de 8 h 00 à 19 h 00.

16. Questions diverses

Date prochaine séance du Conseil municipal : mardi 10 mai 2022 à 20 h 30